

République Démocratique du Congo



Fonds national des réparations des victimes de violences
sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes
contre la paix et la sécurité de l'humanité

Le Directeur Général

Réf. : FONAREV/DG/AL/KNH/HBGL/CAB/CGPMP/1.197/10/2025

Kinshasa, le 29 OCT 2025

**MARCHE DE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGÉ DE LA PRODUCTION DES
SUPPORTS AUDIOVISUELS.**

Source de financement : Fonds propres

Appel d'offres international : AOI N°04-S/DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2025

Date de publication : 03 novembre 2025

Date de remise offres : 03 décembre 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés approuvé par la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCM) en date du 17 février 2025 et paru sur les sites web à accès libre www.armp-rdc.cd et www.fonarev.cd.
2. Le FONAREV a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, des fonds, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement d'un prestataire chargé de la production des supports audiovisuels.

A cet effet, pour permettre au FONAREV de couvrir ses besoins courants annuels des supports audiovisuels dont il n'est pas possible, à présent, de prévoir l'importance exacte, il voudrait sélectionner un ou plusieurs prestataires auprès desquels il pourra effectuer des commandes à caractère répétitif en organisant une seule procédure complète de mise en concurrence des prestataires potentiels. Les supports sont bien précisés dans le dossier d'appel d'offres pour lequel les prestataires rempliront le bordereau de prix unitaires pour faciliter l'évaluation des offres. Les supports seront livrés progressivement selon les besoins exprimés par le FONAREV travers des commandes.

VDP

3. Ainsi, le FONAREV sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour produire les supports audiovisuels, et autres constitués en deux (02) lots distincts et indivisibles qui seront attribués séparément :

- LOT 1 : Production des Spots Vidéo (TV & Web) et radiophoniques
- LOT 2 : Production des Capsules Vidéo & Documentaires et vidéos Informatives (Tutoriels, Témoignages).

Les variantes ne sont pas acceptées. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires dans le cadre du présent marché.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans Loi relative aux marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de passation des marchés du FONAREV et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, du lundi au vendredi de dix heure 10h00' (heure de Kinshasa) à quinze heure 15h00' (heure de Kinshasa), à l'adresse mentionnée ci-après : FONAREV, Immeuble La Référence, 4ème étage, bureau de la Cellule de Passation des Marchés, 3498, avenue Colonel Ebeya, Kinshasa/Gombe (Référence : Entrée de l'hôpital Général de Référence de Kinshasa, ex-Maman Yemo) Courriel : cgpmp@fonarev.cd, avec copie pour information à jeanmarie.kalombo@fonarev.cd

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Exigences d'ordre administratif :

- Etre une entreprise de communication ou de production (légaleme nt constituée) ;
- Joindre les Statuts notariés de la société, copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou équivalent pour les entreprises étrangères, l'Identification Nationale harmonisée ou équivalent ;
- Fournir une l'attestation d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), avec preuves de paiement des cotisations de six derniers mois (septembre, août, juillet, juin, mai et avril 2025) ;
- Fournir l'attestation valant quitus fiscal en cours de validité à la date de soumission et les preuves de paiement des impôts de six derniers mois (septembre, août, juillet, juin, mai et avril 2025).

N.B : Pour les firmes étrangères, l'équivalent desdits documents doivent être notarié par la représentation Diplomatique de la RDC dans le pays de provenance du candidat.

Elles peuvent aussi déposer leurs offres en groupement avec des entreprises congolaises en règle avec les documents administratifs. L'acte constitutif du groupement est requis.

b. Les exigences d'ordre financier :

- Joindre à l'offre, les états financiers des exercices fiscaux de trois dernières années (2024- 2023- 2022), certifiés par un Cabinet d'Audit/ d'Expertise Comptable ou de Commissariat aux comptes indépendant régulièrement inscrit au Tableau de l'ONEC ou de tout autre Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF (pour les candidats étrangers) ;
- Présenter un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (3) dernières années (2024- 2023- 2022), égal à au moins une fois le montant de l'offre soumise.

201

- L'attestation de capacité financière émise par une banque (Liquidités propres en présentant des attestations de banques prouvant qu'il pourra financer l'acquisition ou obtenir des facilités de crédit net du montant du marché).
- c. Les exigences d'ordre technique et expérience :
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) années dans la production des supports audiovisuels ;
 - Présenter des preuves (attestations de bonne fin ou contrat en cours d'exécution) de réalisation d'au moins cinq (5) capsules spots vidéo institutionnel réalisés, au cours de trois (3) dernières années (2024, 2023, 2022).
 - Présenter des preuves (attestations de bonne fin ou contrat en cours d'exécution) de réalisation d'au moins cinq (5) capsules spots vidéo publicitaires réalisés, au cours de trois (3) dernières années (2024, 2023, 2022).
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée suivante : Direction Générale du FONAREV, Immeuble La Référence, 4^{ème} étage, bureau de la Cellule de Passation des marchés, 3498, Avenue Colonel Ebeya, Kinshasa/Gombe, (référence: Entrée de l'Hôpital Général de Référence, ex-Maman Yemo), courriel : cgpmp@fonarev.cd avec copie pour information à jeanmarie.kalombo@fonarev.cd, contre un paiement non remboursable équivalent en Francs Congolais de quatre cents dollars américains (400,00 \$ U.S). La méthode de paiement sera à la banque sur présentation de la NOTE DE PERCEPTION établie par l'ordonnateur délégué de la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD) en indiquant la référence AOI N° 04-S/DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2025. Le document d'Appel d'offres sera remis au candidat, sur présentation de la preuve de paiement à la banque, à l'adresse indiquée ci-haut. Ledit dossier pourra être transmis par voie électronique.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse du FONAREV ci-dessous : Direction Générale du FONAREV, Immeuble La Référence, 4^{ème} étage, bureau de la Cellule de Gestion des Projets et Passation des marchés, 3498, Avenue Colonel Ebeya, Kinshasa/Gombe, (référence : Entrée de l'Hôpital Général de Référence, ex-Maman Yemo) au plus tard **le 03 décembre 2025 à 14h00'** (heure de Kinshasa). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus le **03 décembre 2025 à 14h30'** (heure de Kinshasa).

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire d'offre, selon le modèle type de la section 3 du présent DAO, d'un montant de 1 % de l'offre pour chaque lot. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Pour le Directeur Général en mission,

Kevin NGUNGA MAKIEDI

Directeur Général Adjoint